

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1407)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL238

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----

### AVANT L'ARTICLE 8 BIS

Substituer à la division :« Section 3 *bis* » la division : « Chapitre II *bis* »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amélioration de l'organisation des divisions à l'intérieur du présent titre.